

Dossier de candidature

Dossier de candidature à déposer au service de scolarité pour les candidats convoqués à passer le test écrit)

- Le reçu de la préinscription en ligne
- une copie du curriculum vitae,
- une copie légalisée de la carte d'identité nationale,
- une copie du diplôme du baccalauréat certifiée conforme
- une copie du diplôme Bac+2 certifiée conforme
- une copie des relevés de notes des deux années de formation certifiée conforme.
- Une enveloppe Timbrée

NB : Toute déclaration non conforme aux documents officiels (diplômes , relevé de notes) entraîne le rejet du dossier.